



Renaissance d'un milieu humide L'espace naturel de la Motte

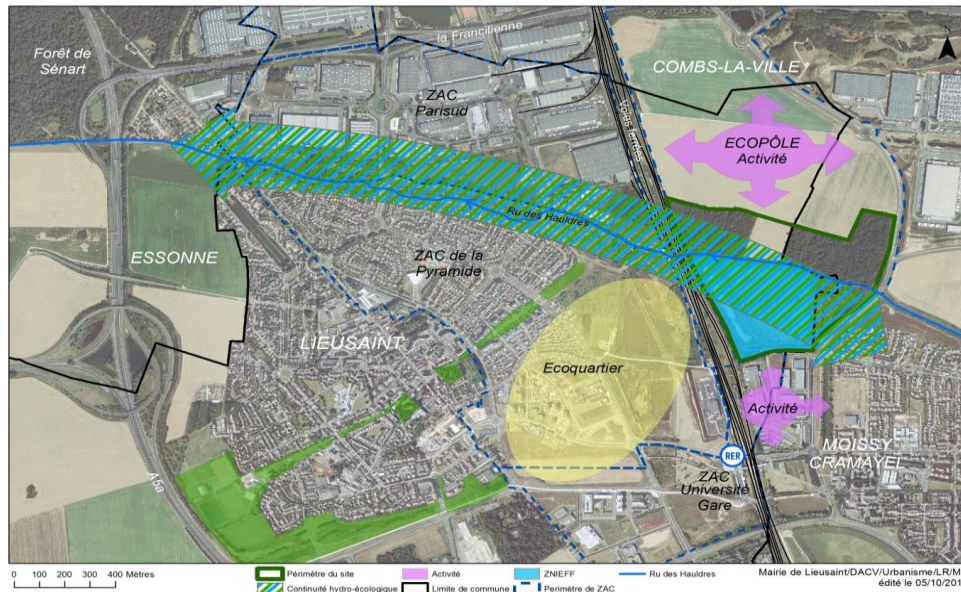
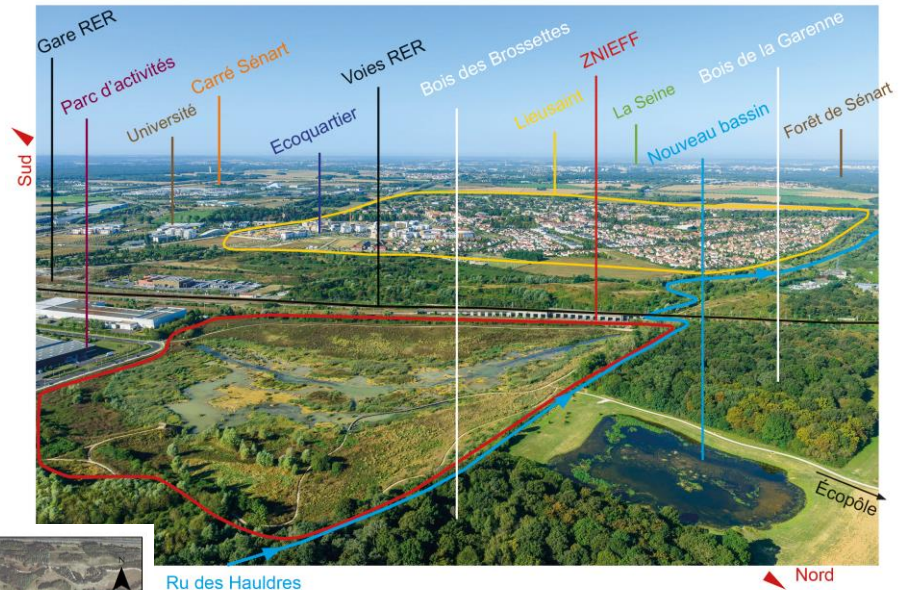
Rencontre technique départementale
Vendredi 12 octobre 2018 (Samoreau)



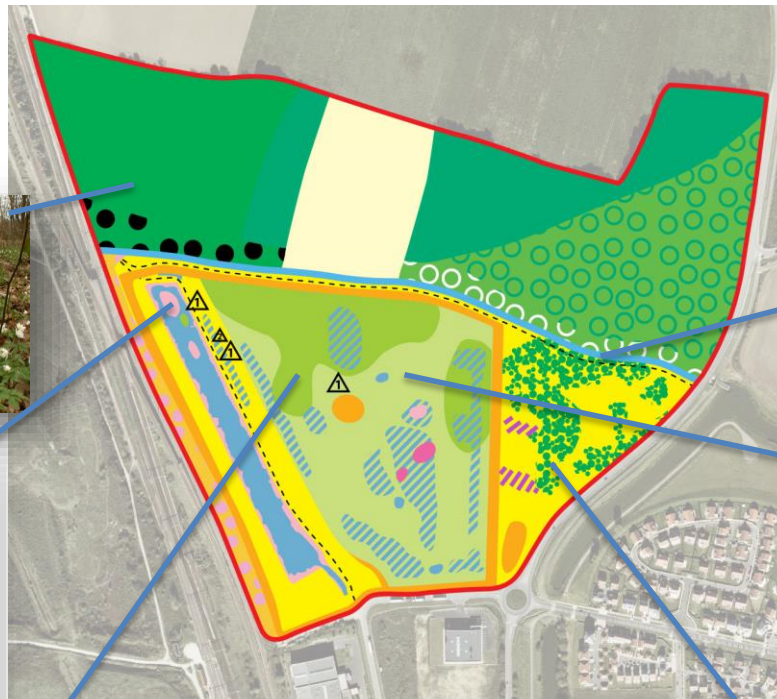
Un contexte de fort développement urbain

Lieusaint est une commune de Seine-et-Marne située à 30 km au sud-est de Paris et fait partie de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud.



Intégrée à la ville nouvelle de Sénart, créée en 1973, Lieusaint connaît depuis une forte croissance démographique accompagnée d'un développement urbain et économique qui se poursuit dans les années à venir.



Un diagnostic écologique et paysager préalable



-  Chênaie - charmaie à tilleuls
-  Chênaie - charmaie à fraîche
-  Chênaie - charmaie humide avec passage à l'Aulnaie / Peupleraie
-  Peupleraie
-  Ormaie linéaire

-  Alopecurus geniculatus
-  Chenopodium rubrum

-  Friche dense mésophile (sur remblai à Dactyle, Galéga et grandes bisannuelles avec envahissement par le Roncier, l'Eglantier, l'Aubépine, le Prunellier, le Saule marsault...)
-  Friche dense mésophile arbustive
-  Végétation nitrophile rudérale à Ortie, Sureau, Bardane...
-  Friche dense à tendance xérophile
-  Prairie dense à Calamagrostide commun, Cirse des champs, Epilobe hirsute... Boisement dissimulé de Roncier, Saule blanc, Saule marsault, Cornouiller sanguin...
-  Prairie dense à Baldingère et Cirse des champs
-  Roseaux et Massette
-  Formation de Laïche des marais
-  Zones en eau (profondeur 50 cm ou +) Avril
-  Zones inondées temporairement (- de 20 cm en Avril)
-  Végétation de cultures sur sol limoneux
-  Fruitière à Eglantier

Un aménagement élaboré à partir d'une approche croisant les contraintes du site, les enjeux paysagers et écologiques



Quatre années de travaux



1^{ère} tranche : un chenal traversier provisoire été creusé à travers le fond de l'ancien bassin pour les besoins des écoulements hydrauliques.



L'aménagement de l'exutoire des eaux pluviales de la rue de la Motte a été réalisé lors de la 1^{ère} phase de travaux.



Les déblais de terre du merlon au nord du site en rive gauche du ru des Hauldres sont réutilisés en remblais pour estomper les ouvrages de viaducs ferroviaires (2^{ème} phase).



Le remodelage de l'intérieur du bassin se dessine avec l'abaissement de la cote fini du terrain naturel (2^{ème} phase).

Le site avant/après

Le vaste et dense tapis graminéen vivace a laissé la place à des zones de vasières et de mares à contre-pente de manière à obtenir un marnage régulier et différents niveaux d'eau au fil des saisons et de la pluviométrie.



Le site avant/après



Le bassin rectiligne de rétention des eaux pluviales a été recentré au cœur de la ZNIEFF et remodelé selon un tracé cintré et abaissé pour se rapprocher de la nappe et créer des zones d'expansion de petites crues du réseau pluvial.



Le site avant/après



Au nord, la levée de terre a été supprimée pour ouvrir le site sur le ru des Hauldres, plus visible.



Dans la partie centrale du parcours du ru, en rive gauche principalement, un réméandrage léger et une petite zone d'expansion de crue du ru ont été réalisés.



Les berges du ru ont été adoucies et renaturées sur l'ensemble de son parcours.



Le site avant/après



A l'ouest du site, les déblais de terre ont été réutilisés en colline pour estomper les viaducs ferroviaires et offrir des points de vue sur la zone humide.



Au sud, l'aspect encaissé et enclavé a été atténué par le retrait de portions de merlons de terre au profit de noues écologiques et paysagères.



Un site valorisé pour la détente et la découverte



Le ponton en bois offre une immersion dans le milieu humide.



L'observatoire ornithologique permet d'observer la faune sans la déranger.



Le jalonnement signalétique informe le promeneur sur la biodiversité du site et son fonctionnement



Merci de votre attention

Contact : Stéphanie Tourette
Chargée des affaires foncières et environnementales
Mairie de Lieusaint
01 64 13 63 33
s.tourette@ville-lieusaint.fr

